



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## **Le CRE de Laval et la Ville de Laval présentent l'état de la situation 2014 des milieux humides ciblés en zone blanche à Laval**

Laval, le 10 mars 2016 - Chaque deux ans depuis 2004, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval effectue un inventaire et une caractérisation d'une partie des milieux humides répertoriés en zone blanche sur le territoire lavallois. Pour la première fois en 2014, cet exercice, effectué durant la période estivale, a été réalisé en collaboration avec la Ville de Laval. Aujourd'hui, le CRE et la Ville dévoilent les résultats du rapport.

### **L'état de la situation**

Au total, 287 milieux humides du territoire de Laval, totalisant environ 289 hectares, ont été ciblés pour l'inventaire 2014. Ces milieux humides étaient tous situés dans la zone blanche et majoritairement à l'extérieur des plaines inondables. C'est donc environ 25 % des milieux humides présents sur le territoire qui ont été ciblés. Une équipe de biologistes du CRE de Laval a visité chacun des milieux humides afin de valider leur présence sur le terrain, d'évaluer les perturbations les affectant et d'effectuer une caractérisation floristique et faunique sommaire. Dans le tiers des cas, une délimitation partielle ou totale de leur périmètre a été effectuée. Au total, 14 milieux humides ciblés n'ont pas été caractérisés, 13 ayant été complètement remblayés suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (CA22) et un autre étant inaccessible.

Parmi les 273 marais, marécages et tourbières caractérisés, plus de la moitié sont des marécages arborescents, surtout des érablières argentées. Un total de 186 espèces floristiques et 57 espèces fauniques ont été recensées, dont sept espèces floristiques et une espèce faunique à statut précaire, ce qui démontre la grande biodiversité présente sur le territoire lavallois. Malheureusement, dix espèces exotiques envahissantes ont été inventoriées à l'intérieur ou à proximité des milieux humides ciblés. Au moins une espèce exotique envahissante est présente dans 88 % des milieux humides ciblés.

En se basant sur les inventaires précédents du CRE de Laval, effectués aux deux ans entre 2004 et 2014, 165 milieux humides sont restés intacts, 95 milieux humides ont disparu (avec ou sans autorisation), 49 milieux humides ont été perturbés (principalement par des remblais partiels, du drainage ou de la coupe de végétation) suite à l'obtention d'un CA22 et 59 ont

été perturbés (principalement par des remblais partiels et des dépôts sauvages) sans autorisation.

Au final, ces résultats permettent de documenter l'évolution de la situation des milieux humides dans le but d'effectuer un meilleur suivi de ces écosystèmes sur le territoire lavallois.

### **L'importance de l'inventaire selon le CRE et la Ville**

Guy Garand, directeur général du CRE de Laval, a tenu à préciser la valeur de cet inventaire et réitère l'importance de maintenir l'exercice sur tout le territoire, y compris dans la zone verte : « Les milieux naturels ont une grande importance autant pour la faune et la flore que pour les services écosystémiques qu'ils rendent à l'homme. En effet, ces milieux jouent un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques et en ce qui concerne les problèmes de surverses pour les zones urbanisées. Ils sont aussi essentiels pour le milieu agricole, puisqu'ils rechargent la nappe phréatique en filtrant l'eau de surface et offrent une niche écologique pour une multitude d'espèces bénéfiques aux cultures », a précisé M. Garand.

De son côté, la Ville de Laval confirme l'importance de cet inventaire en lien entre autres avec sa vision stratégique : « En 2015, la Ville de Laval s'est dotée d'une vision stratégique pour les 20 prochaines années. Intitulé "Urbaine de nature", ce document exprime le virage que prend l'administration municipale pour développer ses milieux de vie urbains en harmonie avec les milieux naturels. Cette prise en compte est essentielle afin de préserver les services écosystémiques offerts par les milieux naturels sur lesquels la qualité de vie des Lavallois est fondée, » soutient Virginie Dufour, membre du comité exécutif, conseillère municipale de Sainte-Rose et responsable des dossiers environnementaux. Toujours selon Mme Dufour, afin de respecter cette vision, la Ville de Laval se dotera, dans les années à venir d'un cadre de gestion se basant sur des inventaires tel que celui effectué en partenariat avec le CRE de Laval. Ce cadre pourrait prendre de multiples formes, tel qu'un plan de conservation des milieux naturels en concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine ou un Plan directeur pour les espaces verts et bleus.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le rapport sur [http://www.credelaval.qc.ca/milieux\\_humides.html](http://www.credelaval.qc.ca/milieux_humides.html) ou joindre le CRE de Laval au 450 664-3503.

- 30 -

**Renseignements :**

Magali Noiseux-Laurin, Chargée de projets en milieux naturels  
Conseil régional de l'environnement de Laval  
magali.noiseux-laurin@credelaval.qc.ca  
450 664-3503

Gabrielle Fontaine-Giroux, conseillère en communication  
Service des communications et du marketing – Ville de Laval  
450 978-6888, poste 4394, [g.fontainegiroux@laval.ca](mailto:g.fontainegiroux@laval.ca)